



2^e Journée de protection de l'adulte

État des lieux

agrémenté de quelques réflexions de droit comparé

mercredi 14 mai 2014

Professeure Audrey LEUBA

Journée organisée par
la Faculté de droit et le Pouvoir judiciaire



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POUVOIR JUDICIAIRE



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

P r o g r a m m e

Matinée

- 8h30 Accueil des participants
- 8h50 Ouverture du colloque
Christine CHAPPUIS
Professeure, Université de Genève
Doyenne de la Faculté de droit
- 9h00 **Devoirs et responsabilité(s) du curateur**
Philippe MEIER
Professeur, Université de Lausanne
- 10h00 **Surveillance du curateur par l'autorité : aspects pratiques**
Neven BARADA
Responsable du secteur Contrôle et Révision du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant, Genève
- 10h30 *Pause-café*
- 11h00 **Le placement à des fins d'assistance et les mesures annexes : premières expériences**
Thierry WUARIN
Président du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant, Genève
- 11h45 **La protection de la personne des majeurs vulnérables en droit belge**
Nicole GALLUS
Chargée de cours, Université Libre de Bruxelles
Membre du Comité consultatif de bioéthique de Belgique
- 12h30 *Déjeuner*

Après-midi

- 14h00 **Le mandat pour cause d'incapacité : le point de vue du notaire**
Michel MOOSER
Notaire, Bulle
Professeur titulaire, Université de Fribourg
- 14h45 **Le mandat donné en prévision de l'incapacité du droit québécois**
Brigitte LEFEBVRE
Professeure, Université de Montréal
Titulaire de la Chaire du notariat
- 15h15 **Le mandat de protection extrajudiciaire du droit belge**
Thomas VAN HALTEREN
Avocat, Bruxelles
Collaborateur scientifique, Université Libre de Bruxelles
- 15h45 **Table ronde**
Avec les orateurs sous la présidence d'Audrey LEUBA
Professeure, Université de Genève
Vice-Doyenne de la Faculté de droit
- 16h15 *Clôture de la journée*

Renseignements pratiques

Lieu

Centre de l'Espérance
8, rue de la Chapelle – 1207 Genève
De la gare Cornavin: Bus 5 (direction Thônex-Vallard), arrêt Terrassière
Parkings payants: Villereuse et Eaux-Vives 2000

Inscription

Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer jusqu'au **2 mai 2014** au:
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit – Uni Mail – Université de Genève
Bd du Pont-d'Arve 40 – 1211 Genève 4

Finances d'inscription

- CHF 300.-, pour la journée
- CHF 150.-, pour l'après-midi
- CHF 200.- (avocats-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation), pour la journée

La finance d'inscription inclut la documentation et la pause-café; celle de la journée comprend également le déjeuner.

Attestation

Une attestation de participation peut être délivrée sur demande.

Frais d'annulation

En cas d'annulation reçue le 7 mai 2014 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Informations complémentaires

Nicole CRAUSAZ | Francine PINGET
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
Tél. +41 (0)22 379 84 73/86 33
Nicole.Crausaz@unige.ch | Francine.Pinget@unige.ch

www.unige.ch/formcont/protectiondeladulte

2^e Journée de protection de l'adulte

État des lieux agrémenté de quelques réflexions de droit comparé

Bulletin d'inscription à renvoyer jusqu'au **2 mai 2014**

À remplir en lettres majuscules

Madame Monsieur

Nom:Prénom:

Étude (*en toutes lettres*):

Profession/Fonction:

ADRESSE DE CONTACT

Privée

Professionnelle

Adresse postale:

NP/ville/pays:

Téléphone:

E-mail obligatoire:

Je m'inscris à la **2^e Journée de protection de l'adulte du mercredi 14 mai 2014**.

CHF 300.-, pour la journée CHF 150.-, pour l'après-midi

CHF 200.- (avocats-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation), pour la journée

La finance d'inscription inclut la documentation et la pause-café; celle de la journée comprend également le déjeuner.

Je m'engage à verser la somme indiquée ci-dessus au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription.

FRAIS D'ANNULATION

En cas d'annulation reçue le 7 mai 2014 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Date:Signature:

Affranchir
SVP

UNIVERSITE DE GENEVE
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
Bd du Pont-d'Arve 40
1211 Genève 4